

LIVERNON



Jean Paul CARAYOL bâtisseur paysagiste

BULLETIN MUNICIPAL n° 22

Janvier 2005

LIVERNON



Jean Paul CARAYOL bâtisseur paysagiste

BULLETIN MUNICIPAL n° 22

Janvier 2005

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE.....p.2
- DU NOUVEAU DANS NOS CHAUMIERES.....p.6
 - *Etat civil*
 - *Permis de construire*
- LES SERVICES SUR LA COMMUNE.....p.8
- LE TRAVAIL DE VOS ELUS..... p.9
- LE BUDGET 2004.....p.20
- INFOS EN VRAC.....p.21
- LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS.....p.24
- LA VIE SUR NOTRE COMMUNE.....p.37
 - *Nos commerçants et artisans p.38*
 - *L'école p.39*
 - *Jean-Paul Carayol : bâtisseur p.41*
 - *La Communauté de Communes « Vallée-Causse » p.44*
 - *Office du tourisme p.45*
- REMUE MENINGES.....p.46

Le mot du maire

Mes chers administrés,

Voici que l'année nouvelle commence, deux mille cinq est là. C'est le moment traditionnel où chaque association, chaque service, que nous avons l'habitude de côtoyer, qui font le quotidien de notre commune, la font vivre et l'animer, nous apportent au travers de ce 22^{ème} bulletin municipal le témoignage de leur travail et de leur engagement et nous adressent leurs meilleurs vœux.

Au nom de la municipalité je tiens à les remercier, à les encourager et leur adresser tous les bons vœux de réussite pour rendre notre commune toujours plus accueillante. Mais tout d'abord comment ne pas avoir un regard sur cette terrible catastrophe qui vient de s'abattre sur l'Asie du Sud Est, comment ne pas penser à toutes ces souffrances physiques, morales et intimes, qui touchent de plein fouet ces populations.

Au fur et à mesure que les années passent, nous réalisons que la nature est maîtresse du jeu et que les hommes, même s'ils croient avoir tous les pouvoirs ou pouvoir tout maîtriser, se doivent au contraire de respecter cette planète, de l'analyser et faire en sorte de la protéger.

Si nous sommes capables d'être solidaires devant le malheur, nous nous devrions de l'être devant les décisions qui touchent aux grands équilibres.

L'année qui s'ouvre à nous sera une année d'étude et de mise au point des projets nécessaires à tous.

L'agrandissement du cimetière : après consultation la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude DORVAL. L'enquête hydrogéologique est à présent terminée, cette étude a été conduite après consultation, par l'entreprise A E G. Les résultats de cette enquête vont nous permettre d'avancer en connaissance de la nature du sol et de l'infiltration des eaux.

Le hameau du colombier ou terrain Chapelain : la construction des logements par L'O P D H L M* devrait débuter dans le courant de cette année. L'espace commercial prévu en bordure de route départementale, est toujours d'actualité. La municipalité s'interroge sur l'avenir du commerce à moyen terme, c'est assurément une grande réflexion.

Le projet de restauration de la salle des fêtes : ce dernier est transformé en construction d'un espace multiculturel, là aussi une consultation a été menée à l'automne deux mille quatre. Après audition des candidats, c'est le bureau d'études Sol et Cité qui a été retenu. La mission de ce bureau est répartie en deux étapes. La première, actuellement en cours, concerne le diagnostic et le financement. La deuxième concernera la conduite du projet.

La Communauté de Communes a de son côté bouclé le projet de construction de la cantine scolaire au Clos de Saint Laurent. Les financements sont désormais acquis, la consultation d'entreprises va très prochainement être lancée. L'agrandissement de l'école maternelle devient incontournable puisque dès la rentrée deux mille cinq plus de cent enfants fréquenteront notre pôle scolaire avec près de cinquante enfants de plus de trois ans en maternelle. Nous saisissons donc la Communauté de Communes car je vous rappelle que les investissements scolaires et périscolaires sont actuellement de sa compétence.

Réseau chaleur : à la fin de l'année deux mille quatre, au vu de la conjoncture actuelle où l'énergie devient un enjeu local et planétaire (énergies renouvelables, développement durable, écologie, signature des accords de Kyoto), nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de la réalisation d'un réseau chaleur à bois dans le bourg de Livernon. Cet équipement pourrait desservir les bâtiments et les logements publics et privés. Ce projet serait porté par le SYDED* réalisation et gestion, l'enquête de préfaisabilité serait à la charge de la commune, pour un montant d'environ trois mille Euros, subventionnée à hauteur de 80 %. Après une rencontre avec les représentants du SYDED, la municipalité a décidé de demander à Quercy Energie de conduire une enquête de préfaisabilité.

Clairière Communautaire : comme chacun a pu le constater l'aménagement de la clairière d'activité est à présent terminé. A ce jour, les dix lots prévus dans le lotissement sont réservés et six permis de construire délivrés.

Assurément la mise en place de cet outil économique va changer beaucoup de choses dans le paysage, grâce à son emplacement stratégique. Espérons que l'esprit communautaire en sortira renforcé. En tous cas la première victoire est que ce projet est le fruit du travail et de la volonté de vos élus locaux.

Ordures ménagères : nous avons pu constater certains dysfonctionnements gênants au cours de l'année passée. Le SMIRTOM en a conscience et essaye d'apporter les solutions pour un meilleur service de tous. Je rappelle que la communauté de communes qui détient la compétence ordures ménagères a opté voici deux ans pour la restauration progressive de la taxe, et ce, sur cinq années. Nous entrons dans la troisième année de transfert.

J'attire l'attention de chacun sur sa propre responsabilité concernant le tri, une dérive cinglante est constatée, ce qui a pour conséquence d'augmenter le coût du service et naturellement de compliquer et modifier le fonctionnement.

Une bonne nouvelle néanmoins puisque les élus de la communauté s'orientent vers l'acceptation de la construction d'une déchetterie, ce qui aurait pour premier effet de supprimer le dépôt insalubre du foirail.

Assainissement : voici à présent trois ans que ce service fonctionne, puisque c'est au premier janvier 2002 que le nouveau réseau collecteur, le poste de relèvement et la station de retraitement ont été mis en service et nous donnent entière satisfaction. La commune de Livernon a fait le choix d'en assurer la gestion, et ce dans l'intérêt de tous, car si nous avions choisi de le mettre en gérance, le coût de fonctionnement serait bien supérieur. Thierry Roques a fait une formation pour le fonctionnement et

Ils ont bâti.



Nouvelles constructions

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> MICHOUX Nicolas | - maison d'habitation |
| <input type="checkbox"/> LAVERNNE Michèle | - réhabilitation four à pain |
| <input type="checkbox"/> VILAREM Nadège | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> GREGOIRE Marcel | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> CREMERS Lionel | - logement |
| <input type="checkbox"/> FAU Christian | - modification aspect extérieur |
| <input type="checkbox"/> PADIRAC Jean Paul | - construction usage agricole stabulation |
| <input type="checkbox"/> MARTIN Marcel | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> MORANNE - MALLER | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> PEGOURIE | - atelier fabrication - garage (zone d'activités) |
| <input type="checkbox"/> VALLIER Jean | - extension bâtiment existant |
| <input type="checkbox"/> OLIVIER Maurice | - garage |
| <input type="checkbox"/> NEVEUX Yves | - véranda |
| <input type="checkbox"/> MARION Michèle | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> MARIE dit DALET Philippe | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> BIGACHE Philippe | - atelier menuiserie (zone d'activités) |
| <input type="checkbox"/> Société CEJERI | - bâtiment industriel (zone d'activités) |
| <input type="checkbox"/> GUICHARD Alain | - maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> FRAUD Thierry | - logement |
| <input type="checkbox"/> DEBERGUE Muriel | - bâtiment ouvert des 2 côtés |
| <input type="checkbox"/> MDZ INVEST | - bâtiment bureaux et atelier (zone d'activités) |
| <input type="checkbox"/> LACAZE Jean Claude | - maison d'habitation |
| <input type="checkbox"/> SARL CALOO GAN | - bâtiment industriel (zone d'activités) |
| <input type="checkbox"/> CAUDEVAL | - bâtiment administ. stockage (zone d'activités) |

Travaux modifications

- | | | | |
|--|---------------------------------|--|-------------------|
| <input type="checkbox"/> MASBOU Serge | - piscine | <input type="checkbox"/> SIER | - transformateur |
| <input type="checkbox"/> MOULENE Murielle | - toiture | <input type="checkbox"/> DEBERGUE Muriel | - piscine |
| <input type="checkbox"/> FAST RENOVA | - toiture | <input type="checkbox"/> CHARLIER François | - abri de jardin |
| <input type="checkbox"/> MICHON | - abri de jardin | <input type="checkbox"/> PADIRAC Jean Paul | - toiture - velux |
| <input type="checkbox"/> CAJARC LAGARRIGUE | - modification aspect extérieur | <input type="checkbox"/> GARDOU Bernard | - abri en bois |
| <input type="checkbox"/> VAISSIE | - piscine | <input type="checkbox"/> VANNUCCI Roger | - toiture |
| | | <input type="checkbox"/> ISSALY André | - abri de jardin |

Que leurs murs soient un abri solide et leurs voisins accueillants !

Les services sur la commune

SECRETARIAT DE MAIRIE mairie@wanadoo.fr ☎ : 05 65 40 57 33

Lundi, mardi, mercredi : de 9 heures à 12 heures

Jeudi, vendredi : de 14 heures à 17 heures

LA POSTE

☎ : 05 65 40 55 00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9 heures à 12 heures

TRESOR PUBLIC

☎ : 05 65 40 55 21

Mardi : de 8 heures à 12 heures

C.M.S (Centre Médico-Social)

☎ : 05 65 40 41 54

Mercredi : de 9 heures à 12 heures sur rendez-vous à Livernon

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois : de 9 heures à 12 heures sur rendez-vous à Assier

Pour prendre rendez-vous ☎ : 05 65 10 16 40

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

☎ : 05 65 40 45 72

Lundi : de 9 heures à 11 heures 30

Mercredi, vendredi : de 14 heures à 17 heures

M.S.A (Mutualité Sociale Agricole)

Pour voir Mme Raffy (retraités et handicapés) : prendre rendez-vous le mardi matin

☎ : 05 65 11 22 46

Pour voir Mr Bon (actifs et familles) : prendre rendez-vous

☎ : 05 65 34 64 06

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Jeudi : de 15 heures à 18 heures

ETUDE DE MAITRE HEBERT

Mercredi : de 14 heures à 17 heures

Le travail de vos élus

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FÉVRIER 2004

Assainissement autonome

Délibération pour reconduire la convention de partenariat (assistance technique) avec le Parc Naturel Régional, pour créer un S.P.A.N.C (Assainissement Non Collectif), pour passer la prestation à 100 € et demander les aides à l'Agence de l'eau.

Médecine du travail

Autorisation est donnée à Mr le Maire pour signer l'avenant de la convention d'adhésion à la médecine professionnelle (41,16 € la visite annuelle, 60 € la visite d'embauche et 50 € la visite spécifique).

Programme voirie 2004

. Rappel du Maire : la compétence voirie n'est plus à la charge de la Communauté de Communes et revient à la commune. Proposition de GIC (Groupement Intercommunal de Commandes) à l'étude.

. Compte rendu de la commission voirie et lecture des devis de la STAP : Viazac : 17362 €, Mas de Bertrandry : 8837 €, Mas de Tourel : 5590 €, chemin des Fourques : 2207 €. Devant le coût élevé, décision est prise de demander des devis à l'entreprise ETPL.

Conduite opération nouvelle salle des fêtes

. Compte rendu de la réunion du 26/01 avec Mr Simon (office HLM) et Mr Fresquet (architecte).

. Discussion sur la conduite des opérations et la maîtrise d'œuvre.

. Création d'une commission pour mener une réflexion d'ensemble sur les besoins réels, les possibilités financières, rénover ou construire, inclure les services ou non.

D.P.U.

La commune n'applique pas son droit de préemption concernant les ventes : Ménard / Grimal et Clouet Valérie.

Questions diverses

- *Demande de Mme Neveu* : arrêter la location du court de tennis car dangereux : accord du conseil. Lecture de devis pour réparations ou réfection du court.

- *Courrier de l'Inspection Académique* : création d'un demi poste à l'école à la rentrée.

- *Courrier du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés)* : demande de participation à raison de 1 € par enfant scolarisé : accord du conseil.

- *Assainissement* : point sur les raccordements au réseau et proposition de visite de la station au printemps par les abonnés.

- *Courrier de Mr Bitters* : nouvelle demande d'aide pour la voirie. Décision est prise d'attendre le devis pour se prononcer.

➤ **PLU de Saint Simon**

Le Conseil prend note de l'établissement du PLU de St Simon et n'a aucune observation particulière à formuler.

➤ **Art. L.2122.22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)**

. Délibération pour délégation de pouvoirs au maire concernant les commandes publiques prévues à l'article L.2122.22 alinéa 4 du CGCT.

. Délibération pour délégation de pouvoirs au maire concernant les concessions dans le cimetière communal prévues à l'article L.2122.22 alinéa 8 du CGCT.

➤ **Loyer Crédit Agricole**

Autorisation du conseil pour encaisser le chèque de 45.73€ sous forme de don.

➤ **Logement de l'école (côté nord)**

. Départ de Mr Carneiro et Melle Canattonne. La caution leur est restituée suite à l'état des lieux qui n'appelle pas d'observations particulières.

. Autorisation du Conseil pour la signature du nouveau bail de location avec Mr Neveux et Melle Guignonnet.

➤ **Cantine**

. Lecture des devis pour un lave-vaisselle et discussion sur les problèmes de discipline.

. La commission se réunira le 11/03 pour travailler sur les postes (ATSEM, garderie, cantine, ménage) et la mise en place d'un 2^{ème} service.

➤ **Elections régionales**

Ouverture du scrutin de 8h à 19h les 21 et 28 mars. Composition du bureau.

➤ **Voirie communale**

Lecture du compte-rendu de la réunion du 25/02 sur le groupement de commandes. Après discussion le conseil décide d'adhérer pour le point à temps et les travaux neufs. Les délégués donneront la réponse au prochain conseil communautaire.

➤ **Questions diverses**

- Demande du collège de Lacapelle Marival : participation pour la construction d'un mur d'escalade à hauteur de 15 € par enfant scolarisé dans l'établissement. Des informations complémentaires seront demandées et un chiffrage précis établi.

- Demande de Quercy-foot : prise en charge du nivellement du terrain par la commune afin d'organiser des rencontres plus fréquentes. Rendez-vous est pris avec Mr Auguié.

- Demande d'emploi de Mme Roussel : Suite à la décision de Mme Lafage de démissionner de son emploi de cuisinière à la cantine à la fin de l'année scolaire, Mme Roussel (qui a remplacé Melle Travaux pendant son congé) propose ses services. Réponse lui sera faite dès réception effective de la démission de Mme Lafage.

- Publications de Mr Clouet : discussion suite aux articles, concernant la délocalisation de l'entreprise, parus dans la Dépêche le 23/02 et dans la Vie quercynoise le 26/02. Décision est prise de faire une réponse et de mettre à disposition à la mairie le « dossier Clouet » pour montrer toutes les propositions et tous les efforts, malheureusement vains, faits par la municipalité afin de conserver l'entreprise sur la commune.

Compte Administratif de la Commune 2003

Fonctionnement : + 105 286,22 € ; Investissement : - 81 171,86 € ;
Résultat : + 24 114,36 €. Adopté à l'unanimité

Compte Administratif Assainissement 2003

Fonctionnement : + 8 404,54 € ; Investissement : + 2250,79 € ;
Résultat : + 10 655,33 €. Adopté à l'unanimité

Compte Administratif CCAS 2003

Fonctionnement : + 428,45 €. Adopté à l'unanimité

Comptes de gestion 2003

Les 3 comptes sont adoptés à l'unanimité.

Vote des 4 taxes

Le Maire rappelle la baisse de 17% sur la part communautaire du fait du transfert de la compétence voirie. La commune doit donc répercuter ce transfert sur ses taux.

Débat et vote comme suit pour un produit attendu de 124 518 €.

- . Taxe d'Habitation : 6,20 % soit + 0,16 % Taxe Foncier Bâti : 16,88 % soit - 1,23 %
- . Taxe Foncier Non Bâti : 93,22 % soit + 3,02 % Taxe Prof. : 8,47 % soit - 0,55 %

Débat d'orientation budgétaire

Passage poste par poste des dépenses de fonctionnement et plus particulièrement :

- . le personnel communal : prévoir proratisation du poste d'ATSEM à 23h30 hebdomadaires, passage à 18h30 hebdomadaires du poste de Mme Bessac au 1/09, une personne de plus à la cantine, un mi-temps pour aider Mr Roques à compter du 1/07.

Discussion sur l'investissement à programmer pour l'année 2004, sont retenus :

- . matériel : acheter un nouveau tracteur, un lave-vaisselle pour la cantine et prévoir la formation CACES (conduite engins).
- . bâtiments : isoler les logements de l'école (2500 €).
- . voirie : examen des devis voirie et point à temps pour un total de 15 300 €. Tous les travaux seront effectués.
- . clôtures : gendarmerie, cazelle de l'école.
- . P.L.U (Plan Local d'Urbanisme, anciennement POS) : lancer l'étude à l'automne.
- . cimetière : lancer l'étude pour l'agrandissement très rapidement.
- . salle multiculturelle : lancer l'étude.

Attribution des subventions municipales.

Questions diverses

- *Voirie chez Mr Bitters* : délibération pour faire faire les travaux de réfection du parking.
- *Commerce de J-C Laurent* : il aura l'enseigne Casino. La moitié du terrain « Chapelain » sera mise à disposition

➤ **Budgets primitifs 2004** (en présence de Mr Deltort, percepteur)

. CCAS : 723,45 €

. Assainissement : investissement : 39 220 € ; fonctionnement : 53 068 €

. Budget communal : investissement : 298 733 € ; fonctionnement : 370 277€

Les 3 budgets primitifs sont adoptés.

➤ **Participation des communes rattachées aux frais des écoles**

. Présentation par le Maire des charges des écoles, soit 517 € par enfant.

. Discussion et délibération pour augmenter la participation des communes rattachées pour l'année scolaire 2003/04 : 360 € pour un élève du primaire et 450 € pour la maternelle.

➤ **Indemnités des élus**

Selon les tarifs en vigueur :

le maire : 1117,54 €, les adjoints : 173,03 €.

➤ **Compte 6232 « Fêtes et cérémonies »**

Reconduction de la délibération de l'année dernière.

➤ **EDF salle des fêtes**

Décision est prise de s'aligner sur le tarif EDF et de facturer le KWh 0,10 € aux usagers, plutôt que 0,21 €, tarif actuel.

➤ **Repas de cantine pour l'école de Belin-Beliet**

Le conseil mandate le Maire pour le recouvrement des 150 repas, pris lors de la rencontre entre les deux écoles en octobre 2003, et dus par l'école de Belin-Beliet.

➤ **Poste d'ATSEM**

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition d'un contrat d'ATSEM de 23h30 hebdomadaires et mandate le Maire pour effectuer les démarches nécessaires (saisie du CTP pour avis, délibération pour suppression de l'ancien poste et création du nouveau, publicité).

➤ **Questions diverses**

- Parc Naturel Régional : décision de déléguer Mr Juskiewinski au PNR. En effet, n'étant plus conseiller régional, il ne devrait plus y siéger ; or, il en était le créateur et le président. Délibération sera prise en ce sens si besoin est.

- Agent d'entretien : mise au point sur le recrutement d'un agent à mi-temps pour aider Mr Roques. L'autre mi-temps sera pris en charge par Grèzes. Discussion en cours entre les maires des deux communes.

- Demande de Mr Jean Pauly : 500 € pour le financement des sorties piscine que l'Association des Parents d'Elèves ne peut plus assumer. Le conseil estimant que le compte fonctionnement scolaire est suffisamment doté (largement supérieur aux écoles alentour) n'accède pas à la demande.

Poste d'agent d'entretien

Le développement de la commune a alourdi la charge de travail de l'employé municipal. En conséquence, le maire propose au conseil municipal de créer un poste d'agent d'entretien titulaire à temps partiel pour 17h30. Le financement de cet emploi a été inscrit au budget primitif 2004. A l'unanimité, le conseil municipal décide la création de ce poste dont les missions seront l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et de la voirie, ainsi que la gestion technique de l'assainissement en cas d'absence de Mr Roques.

Fonctionnement de la cantine scolaire

Deux services de repas ont été mis en place à la cantine. Après 15 jours d'expérience, le bilan s'avère positif. Cette organisation va donc pouvoir se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire et se pérenniser pour la rentrée scolaire 2004.

Convention Unedic

Le maire propose au conseil municipal que soit organisée une convention avec l'unedic dans le cadre d'une action de formation préalable à l'embauche de Mme Roussel en remplacement du poste laissé vacant par Mme Lafage à la cantine.

Le conseil municipal à l'unanimité mandate le maire pour signer cette convention.

Ecole

Les prévisions concernant l'évolution des effectifs pour la rentrée (autour de 120 élèves) amènent le conseil municipal à envisager l'agrandissement des locaux et solliciter un deuxième poste pour l'école maternelle.

Concernant les locaux une démarche sera faite auprès de la communauté de communes qui détient la compétence investissement.

Questions diverses

- *station d'épuration*: Fuite d'eau à la station et au poste de relèvement en 2002 et 2003 évaluée à 1670 m³.

Après saisie de l'entreprise Epur Nature (société qui a construit la station) et après expertise, la commune demande le remboursement d'une somme de 1370,76 €.

➤ **Achat matériel et décision modificative**

La commission travaux rend compte de sa visite aux Ets Lafarge à Gramat concernant l'achat d'un micro tracteur d'une puissance de 45 CV afin de remplacer le tracteur existant, ainsi que d'un tondobroyeur.

Le montant de cet achat est évalué à 23000 €. Le programme d'achat de matériel n'étant pourvu que d'une somme de 17000 €, il convient de prendre une décision modificative à hauteur de 6000 €.

Questions diverses

- **Régularisation de la taxe foncière** : suite à la demande de régularisation concernant le central Telecom qui était sur le compte de la mairie, les services fiscaux remboursent la somme de 1743,53 €.
- **Correspondant presse** : Mme Neveux, correspondante de la dépêche, signale qu'elle a communiqué en temps et en heure le calendrier des manifestations estivales de Livernon pour la brochure "spécial vacances 2004" et que rien ne figure sur ce journal.
- **Cadastre** : à compter de 2005 les relevés de matrice ne seront plus sur micro fiches mais sur cédéroms. Les planches seront toujours sur support papiers.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2004

➤ Rentrée scolaire

- . Vérification de la réalisation des travaux sollicités lors du dernier conseil d'école : reste à réaliser l'achat du bac (ce qui se fera en septembre), ainsi que la réparation du toit de l'école maternelle qui sera faite dans les meilleurs délais.
- . Titularisation de Mme Bessac au 27/08/04.

➤ Cantine

- . Achat d'un lave vaisselle pour un coût de 1765,13 €.
- . Achat des denrées alimentaires : mise à disposition d'un carnet à souche afin de mieux gérer les achats et d'effectuer un rapprochement avec le nombre de repas au quotidien.

➤ Voirie et point à temps

- . L'empierrement des chemins mas de Bertrand et mas de Tourelles a été réalisé.
- . Point à temps effectué également sur les chemins du sol d'Izac et du mas de Miquel.

➤ Restauration du cadastre

- . Deux entreprises ont fait une proposition pour la restauration du cadastre de 1839 :
 - Auvergne reliure: à ce jour aucune nouvelle de l'entreprise
 - L'atelier du patrimoine : 9063 €. Ils proposent de démarrer les travaux rapidement et d'étaler la dette sur 2005-2006.

➤ Questions diverses

- **Assainissement** : Mme Chapelain va signer une convention de passage avec Mme Garrigues afin que cette dernière puisse effectuer son raccordement à la boîte qui se trouve sur le terrain de Mme Chapelain.

Appel d'offre maîtrise d'œuvre cimetière

Mr le maire rappelle les diverses délibérations qui ont été prises au cours de l'année 1997 concernant le nouveau cimetière. Au vu des nombreuses demandes de concessions ne pouvant être satisfaites, il convient de lancer dès maintenant l'opération d'agrandissement du cimetière avec au préalable le choix d'un maître d'œuvre. Mr le maire rappelle que le cimetière est situé dans le périmètre de l'église qui est classée monument historique.

Le conseil mandate le maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer tous documents.

Coordonnateur communal pour le recensement 2005

Lecture du courrier de l'INSEE concernant les différentes phases du recensement. Mme Catherine Prunet est désignée comme coordinatrice.

Modification des horaires de l'école

Un décalage de 10 minutes (entrée à 13h40 et sortie à 16h40) est demandé pour pouvoir mieux gérer les problèmes de ramassage et éviter aux enseignants de surveiller les enfants après la classe.

La situation proposée par l'équipe enseignante n'apparaît pas avantageuse pour les enfants (ceux de Corn partiraient à 17h10 à la place de 17h). Après avoir délibéré, le conseil estime qu'il n'y a pas de raison de changer les horaires et chargera un employé municipal de la surveillance.

Aménagement du temps de travail au secrétariat de la mairie

- Monsieur le maire nous informe que Madame Prunet reprend le 18 octobre à 80% et sera payée à 90% au titre des heures de décharges (conseils municipaux, mariages, élections, heures supplémentaires). Le conseil donne son accord à l'unanimité.
- Création d'un poste d'adjoint à temps partiel : afin de compenser le temps partiel de Madame Prunet, il est créé un poste de 7h00 hebdomadaires.

Questions diverses

- *Clairière d'activités* : 8 entreprises sont intéressées.
- *Cadastre Napoléonien* : l'entreprise « Atelier du patrimoine » a été retenue.
- *Vente ambulante de pizza* : accord pour la présence du camion jaune sur le foirail le vendredi de 16h à 20h.

➤ **Chèque don du Crédit Agricole :**

Réception d'un chèque de 45,73 € émanant du CRCA pour la location de la salle de permanence à la mairie. Le conseil accepte le chèque et l'encaisse en tant que don.

➤ **Poste ATSEM**

. Le maire rappelle au conseil municipal les différentes étapes de la création du poste d'ATSEM de 23h30 hebdomadaires et le refus de la préfecture de la nomination de Melle Travaux, non titulaire du diplôme d'ATSEM.

. Après appel à candidature pour recruter une personne titulaire du diplôme d'ATSEM et audition de candidates, le conseil décide, comme le prévoit la loi du 26.01.1984 article 3, 1er alinéa, de n'en retenir aucune, et de recruter une personne titulaire du CAP petite enfance (Caroline Travaux) du 15/11/04 au 11/0705, à raison de 23h30 hebdomadaires.

➤ **Convention école d'Assier**

Mr le maire présente au conseil la convention proposée par la commune d'Assier en ce qui concerne 2 enfants de Livernon scolarisés à Assier. La municipalité s'était engagée à payer pour les élèves qui étaient inscrits en classe d'occitan avant l'ouverture du poste en maternelle sur Livernon. Ce qui n'est vrai que pour l'un d'entre eux.

Le conseil, après discussion, retient cet argument et demande qu'un courrier en ce sens soit fait à la mairie d'Assier.

➤ **Formation pour le personnel communal**

Mr Bruno Salomon doit suivre la formation CACES (conducteur d'engin. Trois jours à Cahors sont proposés, couplés avec la commune de Grèzes, qui emploie également Mr Salomon sur un mi-temps. Coût de la formation : 154 €.

➤ **Modification des statuts du SIAEP Livernon (syndicat de l'eau)**

Le syndicat propose la modification de ses compétences pour y intégrer la protection incendie (jusqu'alors il n'y avait que la distribution d'eau potable).

Il deviendrait le syndicat S.I.A.E.P.P.I. Le conseil est d'accord et mandate le maire pour signer.

➤ **Désignation du maître d'œuvre pour le projet " Espace Multi-Culturel "**

Après présentation des données chiffrées, le conseil municipal écoute les avis de la commission appel d'offre et le coût des propositions des architectes pour les phases de diagnostic : Sol et Cités : 72500 €, Mme Gautrand : 64000 €.

Le maire rappelle que lors de la phase diagnostic, il est possible d'arrêter si le taux des subventions n'est pas assez élevé (au moins 60% pour que le projet soit O.K).

Le conseil est d'avis de demander à Mr Fresquet (Sol et Cité) de revoir le coût de sa proposition car il a une bonne vision d'ensemble et connaît bien la commune.

Sol et Cités sera donc recontacté.

➤ **Convention utilisation du stade Quercy Foot/stade Marivalois**

Les juniors du rugby de Lacapelle- Marival demandent à utiliser le terrain de foot le vendredi soir. Quercy Foot est d'accord si tout est remis en l'état après utilisation. Le conseil donne son accord et propose une convention tripartite.

➤ *Questions diverses*

- Litige sur un permis de construire : refus d'un permis de construire d'une maison en bois en référence à l'article NB11 du P.O.S. Le projet en cause est très typé. Le conseil décide d'attendre les réponses des Bâtiments de France et de la D.D.E.
- Appel d'offre cimetière : convocation de la commission appel d'offre pour le choix de la maîtrise d'œuvre le 8/11 à 12h30.
- Recensement général du 20/01/05 au 19/02/05 : plusieurs demandes seront faites auprès de personnes pouvant être intéressées pour être agent recenseur.
- Mur d'escalade de Lacapelle-Marival : afin de réaliser un mur d'escalade au gymnase municipal, une demande de subvention de 15 € par enfant scolarisé au collège est demandée. Après discussion, le conseil municipal émet un avis défavorable.
- Choix de la journée de solidarité : il est nécessaire de décider avant le 31/12/04. Le CM décide d'attendre le choix de l'éducation nationale et de se calquer dessus (à priori le lundi de pentecôte).
- A.D.S.L : l'arrivée de l'ADSL est prévue pour le 15 janvier 2005.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2004

Cimetière

- Choix du maître d'œuvre :

Trois réponses suite aux appels d'offres. Discussion et vote : Dorval est retenu.

- Etude hydrogéologique préalable :

Une seule réponse : A.G.E. de Montauban. Discussion et vote : A.G.E est retenu.

Agrandissement école maternelle

Délibération est prise pour informer la Communauté de Communes de l'augmentation des effectifs afin de prévoir l'agrandissement de la maternelle pour 2007.

Contrat d'assurance C.N.P - mairie pour l'année 2005

Vote pour le renouvellement du contrat, malgré la hausse des tarifs (3000 € en 2004, 4000 € en 2005).

Recensement 2005 : rémunération de l'agent recenseur

Délibération est prise pour reverser intégralement la dotation d'état, soit 1019 €, en salaire brut à l'agent recenseur, la municipalité paiera les 420 € de charges patronales.

Tarif adulte pour la cantine scolaire

Délibération est prise pour fixer un tarif adulte (enseignants, personnel communal) à 4,50 €. Des tickets différents seront établis.

Frais de Mr Salomon pour sa formation CACES (conducteur d'engins)

Délibération pour rembourser la moitié les frais (59,26 €), l'autre moitié le sera par Grèzes, où Mr Salomon effectue son 2^{ème} mi-temps.

Voirie du terrain de Mr Bouyssou André

Délibération pour effectuer les travaux de voirie à l'achèvement des deux constructions de part et d'autre du chemin. Un courrier sera fait à Mr Bouyssou.

Réseau eau chaude

- Compte rendu de la réunion du 3 /12 avec Mr Luis (SYDED) et Mr Simon (HLM).
- Délibération est prise pour lancer l'enquête de préfaisabilité.
- Rendez-vous sera pris pour visiter le réseau chaleur de Nuzéjous.

Règlement intérieur de la garderie périscolaire

- Lecture de la lettre de Mr le Sous-préfet rappelant les textes qui concernent l'utilisation des locaux scolaires pour la garderie municipale.

« . La commune organisant directement le service dans les locaux de son école, une convention avec le Directeur de l'école ou le Président de la Communauté de communes est inutile. Il est nécessaire de les informer et de prendre les dispositions pratiques pour que le fonctionnement de la garderie ne perturbe pas celui de l'école dans sa fonction d'enseignement.

. Le maire en sa qualité d'autorité organisatrice du service et de détenteur du pouvoir de police doit arrêter un règlement intérieur qui s'impose aux agents et aux usagers de la garderie. »

- La commission école établira donc un règlement intérieur.
- Copie de la lettre sera adressé à Mr Jean Pauly, directeur de l'école.

Bulletin municipal

Lecture de ce qui a déjà été effectué et mise au point sur les écrits à terminer.

Questions diverses

- Construction de la nouvelle cantine : accord pour la mise à disposition du terrain à la Communauté de Communes et mandat donné au maire pour désigner le géomètre.
- SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) : lecture d'une info du Parc Naturel Régional qui se propose, au vu de la nouvelle législation, de créer un SPANC Parc début 2006. Discussion et avis à priori favorable.

E cric e crac !

L'annada es acabada

Mas non pas lo trabalh...

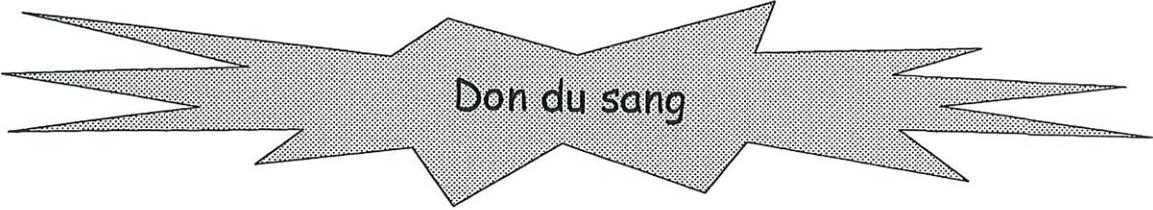
Et voilà !

L'année est finie

Mais pas le travail...

Le budget 2004

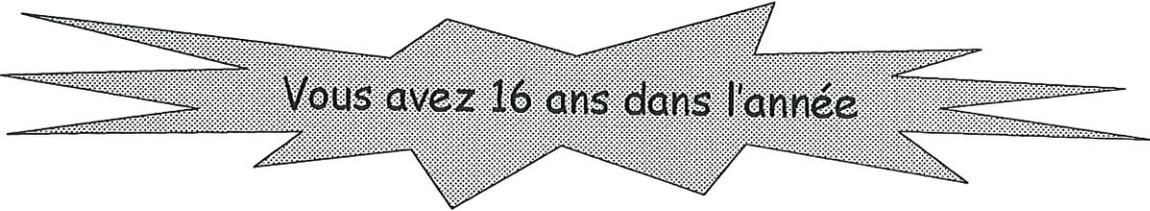
Chapitre		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible	% Dispo.
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
011	Charges à caractère général	96 771.00	82 444.11	85.2%	14 326.89	14.8%
012	Charges de personnel	107 342.00	104 200.77	97.1%	3 141.23	2.9%
022	Dépenses imprévus fonctio.	4 722.00	0.00	0%	4 722.00	100%
023	Virt. à la section d'investissement	83 169.00	0.00	0%	83 169.00	100%
65	Autres charges de gestion courante	30 895.00	28 301.11	91.6%	2 593.89	8.4%
66	Charges financières	48 022.00	48 021.91	100%	0.09	0%
67	Charges exceptionnelles	556.00	556.00	100%	0.00	0%
Total	DEPENSES	371 477.00	263 523.90	70.9%	107 953.10	29.1%
RECETTES						
002	Excédent antérieur reporté fonctio	23 454.00	23 454.23	100%	+0.23	0%
013	Atténuation de charges	0.00	1 211.00	0%	+1 211.00	0%
70	Produits des services	26 827.00	27 877.26	103.9%	+1050.26	+3.9%
73	Impôts et taxes	129 018.00	134 749.20	104.4%	+5 731.20	+4.4%
74	Dotations et participations	127 577.00	129 542.85	101.5%	+1 965.85	+1.5%
75	Autres produits gestion courante	64 550.00	64 277.56	99.6%	272.44	0.4%
76	Produits financiers	5.00	5.25	105.0%	+0.25	+5.0%
77	Produits exceptionnels	46.00	91.47	198.8%	+45.47	+98.8%
Total	RECETTES	371 477.00	381 208.82	102.6%	+9 731.82	+2.6%
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
001	Solde exécution d'invest. reporté	81 172.00	81 171.86	100.0%	0.14	0.0%
020	Dépenses imprévus invest	3 860.00	0.00	0%	3 860.00	100%
16	Remboursement d'emprunts	71 264.00	71 261.66	100%	2.34	0%
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0%	0.00	0%
21	Immobilisations corporelles	25 140.00	25 138.11	100%	1.89	0%
23	Immobilisations en cours	117 297.00	28 106.88	24%	89 190.12	76%
24	Immobilisat° affectées, concédées	0.00	0.00	0%	0.00	0%
27	Autres immobilisat° financières	0.00	0.00	0%	0.00	0%
Total	DEPENSES	298 733.00	205 678.51	68.9%	93 054.49	31.1%
RECETTES						
021	Virement de la section fonct.	83 169.00	0.00	0%	83 169.00	100%
10	Dotation fonds divers réserves	110 797.00	111 152.65	100.3%	+355.65	+0.3%
13	Subvention d'investissement	104 517.00	104 517.00	100%	0.00	0%
16	Emprunts et dettes assimilées	250.00	248.49	99.4%	1.51	0.6%
19	Diff. sur réalisat° d'immobilisat°	0.00	0.00	0%	0.00	0%
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0%	0.00	0%
27	Autres immob financières	0.00	0.00	0%	0.00	0%
28	Amortissement des immos	0.00	0.00	0%	0.00	0%
Total	RECETTES	298 733.00	215 918.14	72.3%	82 814.86	27.7%



Don du sang

Le centre de transfusion sanguine remercie tous les donateurs pour leur geste généreux pour la collecte 2004.

Rendez-vous le mardi 9 août 2005 à partir de 17h00, place du foirail.



Vous avez 16 ans dans l'année

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser, dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Alors, si vous avez 16 ans dans l'année, présentez-vous à la mairie, muni de votre carte d'identité ou du livret de famille.

Une attestation de recensement, obligatoire pour les examens (BEPC, BAC, permis de conduire...), vous sera remise.

La parole aux associations

B I B L I O T H È Q U E

Une bibliothèque est un apport considérable dans un petit village. C'est un lieu de savoir bien sûr, mais aussi un lieu de rencontre qui permet aux générations différentes d'échanger leurs avis et leurs goûts au sujet des livres. Les livres qui sont nos compagnons de soirée, qui nous permettent de lutter contre la solitude et nous font rêver.



Petits et grands viennent toujours fidèles le jeudi après midi de 15 heures à 18 heures et nous sommes toujours heureuses, Yolande HEREIL et moi-même, de les accueillir, sans oublier Mireille NEVEUX qui nous remplace lors de nos absences et nous aide au passage du Bibliobus. Dure journée! Où nous devons choisir et classer plus de 500 livres selon les thèmes et les titres choisis. Livres pour les enfants amenés très régulièrement par nos instituteurs si dévoués : Mr et Mme PAULY, sans oublier la classe de maternelle dirigée par Marie Luce et Caroline : n'oublions pas que c'est petit que nous prenons le goût de la lecture, et aussi la classe d'Angèle qui couvre les CE1- CE2.

Tout cela crée une joyeuse animation.



Pour les grands nous avons un choix très large de romans, documentaires, fictions, policiers et même la possibilité de commander des titres très précis d'auteurs récents ou anciens. Aussi venez nombreux profiter de ce choix, d'autant plus que Monsieur le Maire et son conseil nous ont promis l'installation de nouvelles étagères nous permettant de ranger les nouveaux livres qui nous sont toujours apportés très généreusement par la population.

Merci pour votre aide, merci pour votre fidélité. Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Monique Sol



En 2004, les portes de la salle des fêtes se sont à nouveau ouvertes pour le public de notre canton afin de vous recevoir, pour découvrir ensemble quelques films. 286 personnes ont assisté aux séances, quelques films à retenir "LES CHORISTES", "SHREK 2", "FRERE DES OURS".

C I N É L O T

Merci de votre présence et espérons que vous serez plus nombreux en 2005 afin que nous puissions continuer ces soirées de détente.

Monsieur Ciné Lot : Paul Potier

« Foyers ruraux du Lot »

Honni soit qui mal y pense, mais j'aime le mot « vieux ». Le mot et la chose.

L Par gentillesse (peut-être aussi avec un tantinet d'hypocrisie), certains utilisent le mot "anciens" pour nous désigner. Il se trouve que pour moi, ancien veut dire passé, exit. Je préfère quand même « vieux ». Et que

E diantre, nous sommes là et bien là et nombreux (109 adhérents), nous les vieux avec, accrochés au cœur, gaieté, chaleur et amour. Et tant pis pour les grincheux, les avaricieux, les envieux, les râleurs et autres malheureux du genre, **les Gais Lurons de Livernon-Grèzes** se plaisent à faire la fête, à chanter, boire et manger dès que l'occasion se présente. Et si elle ne se présente pas, ils la créent.



G Si l'année 2004 n'a pas été super excellentissime pour tout le monde, au moins au club, avons-nous su préserver quelques moments de bonheur intense en nous réunissant régulièrement autour de quelques goûters sucrés et doux ; en nous regroupant attablés et joyeux lors de nombreux repas qui nous laissent encore l'eau à la bouche ; en découvrant curiosités et beautés à l'occasion de quelques excursions. Sans oublier le merveilleux voyage de cet automne, où nous avons tous et toutes profité de cette Normandie sous un soleil de Côte d'Azur.

A Bien entendu, la nostalgie n'étant jamais de mise avec nous, tout fut prétexte à libations, collations, ingestions, ponctuées par des chansons, des rires et des tendresses. Quelques engueulades aussi, mais si vite oubliées !



I Les réjouissances ont commencé le 9 mars 2004, par notre rituelle assemblée générale, à la salle des fêtes de Livernon. Tout s'est normalement déroulé avec le sérieux qui s'impose en pareille réunion. Après, ce fut autre chose dans le restaurant Ginestet à Montbazens, où nous nous sommes retrouvés 74 pour nous régaler : apéro, soupe, salade composée, etc, etc et j'en passe et des meilleurs encore.

S Le 20 avril au matin, nous voici partis en car Delbos, pour la première excursion de l'année. Destination : Belvès. Superbe village perché au-dessus de la Dordogne. Sublime panorama. Après un excellent repas dans la ferme auberge de la Caussine, dans une ambiance joyeuse et gourmande comme à l'habitude, nous partons pour la visite guidée de Domme. La gaieté était omniprésente.

Le 25 mai, nous remettons ça, et nous voici partis pour le lac de la Vassivière. Alors là, un rêve. Un temps superbe, un bateau pour nous tous seuls, un accordéoniste, un très bon repas, une ambiance de fête, ponctuée par des chants et des airs d'accordéon. Superbe !

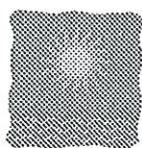


Le 22 juin, avec tambours et trompettes, on démarre, destination : le Tarn. Plus précisément à Durfort, la vallée du cuivre et de l'artisanat. Visite commentée de l'atelier des cuivres Pierre Vergnes. Tous babas. Un copieux repas (sic) s'en est suivi à l'hôtel restaurant La Renaissance, aux portes du parc naturel du Haut Languedoc. Et quel repas ! L'après midi, il nous a fallu du courage pour visiter l'Abbaye Ste Scholastique à Dourgne. Mais nous y sommes arrivés.



Juillet et Août se sont passés en famille ou entre amis, mais sans nous revoir.

Le 12 septembre, il nous tardait de nous retrouver pour notre fameux voyage vacances annuel. Cette année, la Normandie pendant une semaine, jusqu'au 19.



Un voyage superlativement intéressant, enrichissant, magistralement organisé avec des visites tous les jours, des balades en bord de mer, des villes et curiosités visitées, admirées : le Mont Saint Michel bien entendu, mais aussi Caen et son mémorial, Cherbourg et son sous-marin nucléaire le Redoutable, Bayeux et sa fameuse et immense et merveilleuse tapisserie de la Reine Mathilde, Villedieu-les-Poêles et sa dinanderie, les plages du Débarquement et leurs immenses cimetières militaires, une virée en Bretagne jusqu'à Saint Malo... Dès le soir de notre retour, nous festoyions à l'Auberge du Causse, chez Patrick et Véronique à Livernon et malgré une bonne fatigue de 8 jours de vacances un tantinet fatigantes, nous avons su garder notre bon coup de fourchette, notre bonne humeur et notre joie de vivre.

Le 12 octobre, direction l'Aveyron, directement au restaurant le Nayrac, où encore une fois, nous n'avons pas manqué de festoyer, de rire et chanter. Le retour s'est fait par le chemin des écoliers puisque nous avons traversé Espalion et avons fait un petit arrêt à Estain.



Le 9 novembre, pour la dernière sortie de l'année, nous partons pour Maleville, nous régaler du traditionnel stockfish. Pas de visite l'après-midi, nous nous sentions un peu lourds.

Le 28 novembre, plus de 200 personnes, des jeunes et des moins jeunes, se trouvaient réunies pour le quine des Gais Lurons. Preuve fut donnée ce jour-là : aucune discrimination d'âge avec les vieux de Livernon Grèzes.

Eh bien voilà pourquoi les Gais Lurons sont heureux de se retrouver au moins une fois par mois, heureux de vivre tout simplement.

Merci Marrrionn de nous plaire autant ; merci Pierrot de nous avoir transporté avec autant de gentillesse, de bonne humeur, lors de notre grand voyage ; merci aux autres chauffeurs de nous avoir ramenés en bon état de toutes nos virées.

L
E
S
G
A
I
S
L
U
R
O
N
S

Claudine Delrieu

16 octobre : Hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord, la section se rend à LABASTIDE-MURAT où a été érigée la stèle commémorant les morts du Lot.



5 décembre : officialisation de la fin de la guerre d'Algérie, une partie de la section se déplace à Cahors, l'autre partie dépose une gerbe au monument aux morts de Livernon en présence du Maire.

Ouf ! L'année est finie, la section P.G.C.A.T.M. de Livernon est bien vivante grâce aux nombreux bénévoles qui s'activent pour la faire vivre. Tous se souviennent de " La Voix du bled"* qui nous serinait tous les matins : " pour ceux qui combattent fraternellement, chaque jour, pour une Algérie Française". Le mot FRATERNELLEMENT est toujours resté.

Le Bureau

*la voix du bled était une radio militaire diffusée en Algérie.

L 2004 fut une année réussie. Le maillon de la chaîne n'a pas faibli. Les mêmes
E bénévoles ont répondu présents aux diverses manifestations et je tiens à les en
S remercier. Tout fut fait dans la bonne humeur, quelle que soit l'intensité du
stress inévitable ressenti par les uns et les autres, dans le respect de chacun
avec beaucoup de courage et une grande efficacité.

A
Z
H
M
A
T
H
O
S
S
J
H
V
E
R
E
Z
O
Z
A
S
H
S
S
E

La soirée poule farcie, le feu de la Saint Jean, le marché fermier et son repas gourmand des produits de la terre lotoise, la journée brocante et le salon des causses ont montré que Livernon est un village très agréable.



Le projet de marché de Noël n'a pas pu se réaliser cette année malgré des efforts méritoires de préparation, mais les conditions d'une réalisation satisfaisante n'étaient pas suffisamment réunies pour assurer sa réussite.



C'est pourquoi, tout en bénéficiant de l'expérience acquise cette année, nous avons préféré le reporter en 2005. Cette décision n'a pas été facile à prendre mais l'intérêt de préserver l'avenir de ce type de manifestation à Livernon nous y a conduit.

L
O
P
E
Y
O
R
O
L
E
B
A
O

C'est grâce aux efforts de tous, anciens et nouveaux bénévoles, que le village continuera à évoluer dans l'intérêt de chacun d'entre nous. J'espère de tout cœur que le chemin tracé depuis des années continuera d'être entretenu en 2005 avec votre aide et avec la même fougue.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2005 à Livernon.

La Présidente : Suzanne Potier

Ces 3 mots résument l'élan de solidarité qui réunit les bénévoles des 17 communes de notre canton pour aider les autres.

A
C
T
I
V
I
T
É
S
L
O
C
A
L
E
S
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E
S



Cette année cette 7^{ème} journée humanitaire se déroulait dans le charmant village de REILHAC. Toute l'équipe de bénévoles était sur pieds de bonne heure afin que cette manifestation soit une réussite. Pari tenu, malgré la fraîcheur matinale, le soleil était au rendez vous et ce fut une journée splendide et riche en émotions.

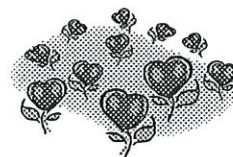
Merci à la municipalité qui nous a accueilli très amicalement, à Monsieur le Maire, et pardon pour tous les soucis occasionnés par cette manifestation, cela valait la peine, c'était une réussite. Merci et bravo à tous les participants aux diverses activités proposées, à tous les partenaires qui nous ont aidé financièrement et matériellement ainsi qu'aux 17 municipalités du Canton, aux Associations adhérentes, au Conseiller Régional, au Conseiller Général, aux services de sécurité qui ont veillé sur nous tout au long de cette après midi, à la fanfare YAPLUKA d'Assier qui a animé gracieusement l'apéritif.

Grâce à vous tous, à votre participation, à votre générosité, nous sommes heureux d'apporter un peu de bonheur à des familles qui sont dans le besoin et ainsi leur redonner du courage.

Cette journée représente beaucoup de préparation tout au long de l'année et je suis fier de l'équipe qui m'entoure.

L'Assemblée Générale s'est tenue à Livernon le 17 novembre 2004 devant une nombreuse assistance, et un nouveau bureau a été ainsi formé:

Président :	Maurice CAYROL (Assier)
Vices Présidents :	Hervé VALETTE (Corn) Jean Luc LASCOUT (Durbans) Colette AOURA (Sonac)
Trésorière :	Marie Claire MONTET (Assier)
Trésorière Adjointe :	Françoise HUG (Assier)
Secrétaire :	Josette PLEIMPONT (Issepts)
Secrétaire Adjointe :	Isabelle PAULY (Livernon)



Membres : Suzanne POTIER (Livernon), Roselyne MASBOU (Livernon), Marie-Thérèse LAFAGE (Livernon), Elisabeth CALAUX (Assier), Muriel MONTLUC (Issepts), Mathé UHEL (Quissac), Edwige GAUTIER (Assier), Jean Paul DULO (Espédaillac), Claude VAYSSIE (St Simon), Jean Pierre AOURA (Sonac), Christian PAGES (Assier), Jean PAULY (Livernon), Jean JOYEUX (Reilhac),

Lydie FUSTE (Cambes), Colette BERGOUNIOUX (Cambes), Martine GUINOT (Assier), Nicole BROQUERIE (St Simon), Olivier GAUTIER (St Simon).

A L'issu de cette assemblée générale la date du **11 JUIN 2005** a été retenue pour la 8^{ème} journée humanitaire qui aura lieu à **CAMBES**.



Nous comptons sur vous pour ce rassemblement très amical et convivial afin de continuer cet élan de solidarité.

Le bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2005 et vous donnons rendez-vous à **CAMBES** le 11 juin 2005.

Le Président : Maurice Cayrol

CD
UNION
NOZON

A L'Association de Sauvegarde de l'Eglise St Rémy Et du Patrimoine a développé ses activités en 2004 dans plusieurs directions :

•
S
•
E
•
S
•
R
•
E
•
P

- trois promenades découvertes de printemps (autour de Coursan, autour de Damance, autour du Boyme) ont permis aux uns et aux autres de parcourir nos chemins de Livernon.



• - une équipe de l'association a participé au chantier du Sal dirigé par Mr PADIRAC, cet été. L'objet de ce chantier étant de dégager le bâti d'une ancienne fontaine.

- une visite du bourg guidée par André Issaly et Guy Bodi a permis de faire
• revivre le Livernon de l'après-guerre. Un inventaire des anciens commerces et artisanats a été réalisé au cours de cette matinée très riche.



Le troisième bulletin de l'association est prêt. Au sommaire : l'inventaire des commerces des années 50 et le compte rendu des fouilles du Sal par André Pérardel, une contribution de Mme Lefavrais sur la géologie de Livernon, une contribution de Mme Tricaud sur sa toponymie.

On pourra se procurer ce bulletin à partir de janvier 2005.

L'Assemblée Générale de l'association est programmée pour le mardi 1^{er} février.

• Elle sera l'occasion de renouveler le bureau, d'accueillir de nouveaux adhérents actifs et de renouveler notre attachement à la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire du village.

Jean Pauly

M
U
S
I
C
A
U
S
S
E

E
T

C
A
M
P
A
G
N
-
A
R
T

L'association MusiCausse et Campagn'Art fêtera ses dix ans en juin 2005.

Dix années durant lesquelles notre but a été de dynamiser le spectacle vivant, tant au sein de notre commune que pour le département et la région. L'utilisation de chapiteaux nous permet effectivement d'être mobiles et de proposer nos services et compétences partout en France et même au-delà.



Dix années où notre service de gestion d'intermittents, unique dans le département, n'a cessé d'avoir de nouveaux adhérents, répondant à un réel besoin, et permettant à de nombreux travailleurs du spectacle vivant, de bénéficier d'une gestion professionnelle et agréée de leur statut, en milieu rural.

Dix années où, nous l'espérons, les organisations des Flash-Nights et autres événements à Livernon au Mas de la Biscle, vous auront marqués et laissés un souvenir de soirées conviviales, riches en contenu culturel.

Nous nous excusons des diverses « nuisances sonores » vécues par certains, et ce, malgré toute la vigilance et le respect que nous accordons à notre voisinage dans ce domaine.



Dix années enfin, dont l'expérience acquise sera bénéfique aux dix années à venir.

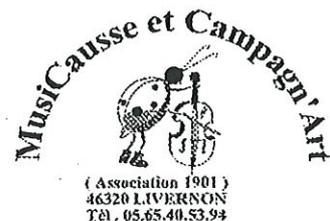


A ce titre, dès février 2005 (le vendredi 11 et le samedi 12 précisément), l'association organise deux soirées du festival européen « Transporti Marittimi » sur le site de la Flash-Night, auxquelles participeront en plus de la programmation musicale, l'association « le Bateau Feu » (atelier théâtre d'Assier) et la Cie Les Cubiténistes « Concert Hydrophonique » de Montet et Bouxal.

Chapiteau chauffé, déco du site, bar à thèmes et bonnes bouffes seront au rendez-vous pour ce premier festival hivernal, espérons qu'il en sera de même pour le public.

D'autres projets sont en cours pour 2005, dont la création d'un cabaret associatif et champêtre sur notre terrain.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2005.



Le bureau

COM Les membres de l'association « **Ceux de la Pierre Martine** » tiennent à remercier l'ensemble de la population livernonnaise pour leur participation aux diverses animations proposées tout au long de l'année mais également pour leur gentillesse et leur générosité.

Les membres du bureau remercient également toutes les personnes qui se sont investies bénévolement au sein de l'association.

Lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu dont voici la composition :

- Co-Présidents : Nathalie CAUSSANEL
Julien MAS
- Vice-Président : Cyril COLDEFY
- Secrétaire : Stéphane BESSAC
- Secrétaire adjoint : Nicolas REVEILLAC
- Trésorière : Laetitia FERREIRA
- Trésorier adjoint : Grégoire GRIMAL

D Un grand merci à Stéphane BOURRE pour ses années de présidence et de dévouement à notre association.

E La fête votive 2005 aura lieu pour la première fois sur trois jours, du 19 au 21 août.

S Le programme sera le suivant :

Vendredi 19 : Bal disco

Samedi 20 : Concours de pétanque en triplettes
Bal disco



F **Dimanche 21** : Messe suivie d'un défilé au monument aux morts



Vide Grenier
Concours de pétanque en doublettes
Apéro bandas
Repas grillades d'agneau
Bal Musette

E Les aubades aux habitants auront lieu le lundi 15 août.

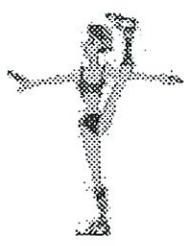


S Enfin, nous vous souhaitons de passer une bonne et excellente année 2005.

**E
N
S
E
M
B
L
E
P
O
U
R
L
A
F
O
R
M
E**

La section, affiliée à la F.F.E.P.G.V, propose :

- des séances de gymnastique volontaire adultes :
 - lundi de 20 h15 à 21 h15 à LIVERNON (salle des fêtes)
 - lundi de 15 h30 à 16 h30 à Assier (salle culturelle)
 - jeudi de 10 h15 à 11 h15 à Assier (salle culturelle)
 - jeudi de 20 h45 à 21 h45 à Assier (salle des écoles)
- des séances de gymnastique volontaire enfants :
 - lundi de 16h45 à 17h45 dans la salle culturelle d'Assier

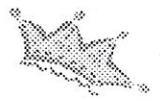


Le Bureau a été élu au cours de l'Assemblée Générale le 29 juin 2004 à Livernon pour la saison 2004/2005. Voici sa composition :

Président	Claude TOMBOIS	CAMBES
Vice-Président	Annie BARRANGO	FLAUJAC-GARE
Vice Président	Blanche BESSODES	ASSIER
Vice Président	Mireille NEVEUX	LIVERNON
Secrétaire	Françoise HUG	ASSIER
Vice Secrétaire	Karine JAHNU BESSE	ASSIER
Trésorière	Mireille PELLETIER	ESPEDEILLAC
Vice Trésorière	Lydie ROUQUETTE	ESPEDAILLAC
Relation Ecole/Gym	Laura PIAUD	SONAC
Relation Dépêche/Gym	France MONTAL (pour Assier)	SONAC
	Mireille NEVEUX	pour LIVERNON
Cours enfants	Marilyn TOMBOIS	CAMBES
Animatrice	Marilyn TOMBOIS	(enfants, 3 ^{ème} age, adultes)

Décembre 2004 : participation au Téléthon lors du marché de Noël à Assier fabrication d'une écharpe tricotée par un bon nombre de licenciés.

Janvier 2005 : la section tirera les rois dans les séances de gym.
Stages à GRAMAT : Thème « Enchaînement danse modern jazz » ;
mise en place par la commission technique et le codep.



Février 2005 une journée balnéothérapie en Aveyron près de Brommat est prévue.



13 mars 2005 : grande journée : rendez-vous à Sonac pour une randonnée pédestre, le tirage de la tombola et pour finir, un goûter avec des gâteaux offerts par les licenciés.

Outre ces temps forts, la section participera à la journée Sport Santé le 1^{er} mai 2005 et à la Journée Humanitaire le 11 juin 2005 à CAMBES.

La cantine...

Les effectifs toujours croissants, entre 45 et 50 enfants par jour, ont emmené la municipalité à mettre en place deux services. Ceci afin d'améliorer la qualité du service et réduire le bruit.



Le tarif du ticket cantine est passé de 2.50 € à 2.55 €, légère augmentation sachant que le coût réel du repas est d'environ 4,80 €.

Au premier rang des préoccupations de vos élus : la qualité et l'équilibre nutritionnel sans oublier le plaisir des papilles. Les repas sont préparés de façon traditionnelle, le jour même, à partir de fournisseurs locaux, pour le plus grand plaisir de nos têtes blondes.

Merci à Carole Roussel (remplaçante d'Isabelle Lafage qui nous a quittés après de bons et loyaux services) pour l'élaboration des repas ; merci à Geneviève Bessac, Josette Jeannoutot, Valérie Macadré pour leur travail et leur écoute auprès des enfants.

La garderie municipale...

Elle accueille les enfants le matin de 7h50 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30. Les enfants sont encadrés et chouchoutés par Geneviève Bessac. Le tarif est inchangé 1.30 € de l'heure avec un goûter fourni, la fréquentation est en moyenne de 12 enfants par jour.



La municipalité reste toujours soucieuse de la qualité des locaux et des services, elle remercie l'équipe enseignante qui s'occupe avec dynamisme des grands et des petits. Merci à Caroline Travaux pour ses compétences et ses services auprès des tout petits.

Bonne et studieuse année 2005

Maryline Besson



Pourquoi avez-vous entrepris ce travail gigantesque de restauration puis de construction de murets ?

J'ai toujours bâti ; même gosse, je jouais avec les pierres. Il y a dix ans, j'ai décidé de me lancer dans des grands chantiers pour redonner à nos parcelles leur air d'autrefois. J'ai donc refait sept kilomètres de murets de part et d'autre de la D.13. Puis, à l'occasion des travaux d'aménagement de la D802, j'ai négocié avec le Conseil Général pour

bâtir sur 810 mètres le long de la route pour la beauté du site. Ils ont accepté au vu du travail accompli avant.

Je fais ce chantier pour le Conseil Général du Lot avec qui j'ai passé un contrat en toute légalité et toute honnêteté. Je dois construire 810 m de mur de 70 cm de large et de 140 cm de haut ; ce qui représente environ 3200 heures de travail et 2000 tonnes de matériaux que l'on me porte sur place. Je n'ai aucun délai d'exécution et il est précisé que ce chantier se fera « au gré et à la fantaisie du bâtisseur ». Je tenais à cette précision car cela me permet d'innover. J'ai fait 11 niches voûtées, 6 nichoirs à oiseaux, la cour de la cazelle avec une porte de jardin - j'ai voulu rendre hommage à Pierre Singlard et à son fils (le père et le grand père de Mme Paule Latapie) qui avaient construit cette magnifique cazelle en aménageant une cour avec des placards et une porte de jardin - et maintenant, je fais des effets entre pierres debout et couchées.

Quels sont les termes de ce contrat : conditions, délai... ?

Quelle est votre technique ? Comment l'avez-vous acquise ?

Cela ne s'apprend pas. C'est dans les gènes. Chacun a sa personnalité, moi, je n'aime pas copier et je n'aime pas que l'on m'apprenne quelque chose. Ma seule motivation c'est l'envie que j'ai de bâtir et de créer.

La technique est un peu différente si c'est un muret à restaurer ou à construire. Pour le chantier du Conseil Général, j'ai tout à faire. D'abord les fondations, c'est-à-dire creuser 20 à 30 cm jusqu'au rocher, puis le pavage de ces fondations, ensuite la construction proprement dite en pierres et pierrailles et pour finir, les râteaux, c'est-à-dire les grosses pierres posées verticalement.

Je bâtis pendant quatre à cinq heures par jour l'hiver et sept à huit heures l'été. L'ennemi de ce travail, c'est la pluie. J'ai une grande capacité de travail - cela dit sans aucune prétention - alors je fais une moyenne de trois mètres de mur par jour si c'est une restauration, mais seulement un mètre ou un mètre cinquante par jour sur le chantier actuel.

C'est un véritable travail de Titan. Quel temps y consacrez-vous et quel est votre « rendement » ?

Office du tourisme

STATISTIQUES 2004 OFFICE de TOURISME INTERCOMMUNAL VALLEE CAUSSE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Français	7	12	21	64	65	85	599	1033	111	32	2		2031
Allemagne						2	8	11					21
Amérique					2	1	2	2					7
Angleterre				1	5	5	31	51	7	7			107
Australie						1							1
Autriche					6								6
Finlande								4					4
Belgique		2	2	6	3	5	78	52	2				150
Brésil													0
Canada						1			3				4
Chili													0
Colombie													0
Corée													0
Danemark							2	5	2				9
Ecosse							3		4				7
Espagne					8		8	7					23
Hollande				3	5	3	56	37	6				110
Grèce					8								8
Italie													0
Japon							3						3
Luxembourg													0
Mexique								4					4
													1
Portugal													0
Rep. Tchèque													0
Irlandes						3		2					5
													0
Norvège							3						3
Serbie							1						1
Saïnt							1						1
Singapour													0
Suèdes													0
Suisse							2						2
Turquie													0
Guadeloupe													0
Taiwan							1						1
Divers													0
Total	7	14	23	74	102	112	793	1208	135	39	2	0	2509
RAPPEL 2003													
visites office		1972											
		39							Lettres avec réponses Lettres				26
		57							Tél. Fax. Messages avec réponse Lettres				49
		75							Tél. avec réponses Tél.				92
		28							E.Mail avec réponses E.Mail				9
		39							E.Mail avec réponses lettres				64
		177							Site internet depuis mai 2004				209
		1601							Site Quercy; net depuis mars 2003		3368		1767
		832				8			Marches nocturnes				1107
						1			Visite guidée d'Assier				41
		4820							TOTAL des contacts de l'OTI Vallée Causse en 2004				5873

Remue méninges ... A vos crayons !

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1										
2								■		
3						■				
4										■
5				■			■			
6			■							
7				■					■	
8	■		■					■		
9		■			■		■			
10										■

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Lien de parenté solidaire. 2. Saine activité mais peu appréciée à l'école - Prénom masculin phonétique. 3. Son droit est de plus en plus difficile à obtenir en France - Risquée. 4. Ceux de pétrole sont épuisables. 5. Baie nipponne - Neuf vieux - Pièce d'échec. 6. Lieu de repos sans voyelle - Attentes que l'on souhaite réalisables. 7. Fin de participe - Sélectionné. 8. Il peut être de bœuf ou de verre - Avalé. 9. Pensée phonétique - Interjection hispanique. 10. Respect de la liberté d'autrui. | <ol style="list-style-type: none"> a. Qui s'abîme facilement - Mot de liaison. b. Ne pas se laisser faire. c. Averti ou réfléchi - Pronom personnel. d. Petite lucarne très regardée - Poème. e. Il aimerait toucher un salaire plutôt que son maigre revenu. f. Gai participe - Manifesta ses idées par le geste ou la parole. g. Gaz rare - Oc du nord. h. Rayure - Langue de chez nous. i. Il a son île chez R.L. Stevenson - Synonyme d'oseille. j. La première - Venue de ou sortie. |
|--|---|

Solutions du précédent bulletin :

Hor : 1. CONSTRUCTION 2. OU - AEU - AR - RA 3. MILITAIRES 4. ANE - OC - 5. UNIT - HAUSSAI 6. NET - GAULEE 7. AU - LARGESSES 8. UV - IMPUR - AME 9. TES - IOR 6 EMUS 10. SONNANTES

Vert : a. COMMUNAUTE b. OUI - NEUVES c. LAIT - SS d. SAINT - LI e. TETE - GAMIN f. RUA - HARPON g. INAUGURA h. CAR - ULER i. TRESSES - ET j. SESAME k. OR - OA - EMUS l. NARCISSE